

DEC6124DAJ

Décision du 10 septembre 2026 portant renouvellement des mandats de Mme Armelle CARNET en qualité de Directrice de la Direction Responsabilité Sociétale et Environnementale (DRSE) et Directrice de l'UAR1497 DRSE

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 29 septembre 2021 (note de service 2021-61) portant création de la Direction Responsabilité Sociétale et Environnementale (DRSE),

Vu la décision du 12 septembre 2022 portant nomination de Mme Armelle CARNET en qualité de Directrice de la Direction responsabilité sociétale et environnementale (DRSE) et Directrice de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1497 DRSE - Direction responsabilité sociétale et environnementale pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} octobre 2022,

Décide :

Article 1

A compter du 1^{er} octobre 2026, Mme Armelle CARNET, Ingénieure de recherche hors classe, est renouvelée dans ses fonctions de Directrice de la Direction responsabilité sociétale et environnementale (DRSE) pour une durée de quatre ans.

Article 2

A compter du 1^{er} octobre 2026, Mme Armelle CARNET, Ingénieure de recherche hors classe, est renouvelée dans ses fonctions de Directrice de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1497 DRSE - Direction responsabilité sociétale et environnementale pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 10 septembre 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

